



UNION EUROPEENNE  
FEADER

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

CONSEIL REGIONAL  
NOUVELLE-AQUITAINE



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT



Dordogne  
le DÉPARTEMENT



LOT-ET-GARONNE  
Le Département



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE

AGENCE DE L'EAU  
LOIRE-BRETAGNE

CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE  
LA CHARENTE

CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE  
LA CHARENTE-  
MARITIME

CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE  
LA DORDOGNE

CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES  
LANDES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE  
LOT-ET-GARONNE

CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES PYRENEES  
ATLANTIQUES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES  
DEUX-SEVRES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA  
VIENNE



CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE  
LA HAUTE VIENNE



CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE LA  
CREUSE



CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DE LA CORREZE



CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE LA  
GIRONDE

## Demande de subvention PLAN DE MODERNISATION DES ELEVAGES

### Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

#### TO 4.1.1 des Programmes de Développement Ruraux (PDR) Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

Cette demande d'aide, une fois complétée, constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Où faire parvenir votre dossier ?	Veuillez transmettre l'original ainsi que l'ensemble des justificatifs au DDT/DDTM du département du siège de votre exploitation. Cachet de la poste faisant foi. Veuillez également en conserver un exemplaire.	
Contact en cas de besoin d'assistance	Votre DDT/DDTM, Guichet Unique Service Instructeur (GUSI)	
Périodes d'appel à projets	<b>Appel à projets avicole du 31 mars 2017 :</b> - période 1 : 30 mars au 30 Avril 2017 - période 2 : 1er mai au 30 juin 2017 - période 3 : 1er juillet au 15 septembre 2017 - période 4 : 16 septembre au 15 décembre 2017	<b>Appel à projets hors avicole du 16 septembre 2017 :</b> Une période du 16 septembre au 15 décembre 2017

**Toutes les informations demandées dans ce document doivent être complétées.**

#### ATTENTION :

- Les travaux/investissements démarrés avant la date de réception du dossier ne pourront pas être financés. Un devis signé, un bon de commande, une facture émise ou payée sont considérés comme un commencement de travaux (hors honoraires d'architectes, rémunérations d'ingénieurs et de consultants, dépenses liées au conseil en matière de durabilité environnementale et économique (diagnostics), études de faisabilité)
- L'accusé réception du dossier (complet ou non) ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion.

#### Cadre réservé à l'administration

N° de dossier OSIRIS : \_\_\_\_\_ Date de réception : | | | | | | | | | |  
Date de complétude : | | | | | | | | | |

**PORTEUR DE PROJET :**  Madame  Monsieur

Nom et prénom du porteur de projet : \_\_\_\_\_ Code postal | | | | | | | |  
Raison sociale : \_\_\_\_\_ Code postal | | | | | | | |

A quel Programme de Développement Rural (PDR) se rattache la demande ? :

- PDR Aquitaine, type d'opération 4.1.1  PDR Limousin, type d'opération 4.1.1  
 PDR Poitou-Charentes, type d'opération 4.1.1





## 2- CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

**Localisation du siège de l'exploitation :**

Identique à la localisation du demandeur

Si non, veuillez préciser :

N° - Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Commune : \_\_\_\_\_

**a. Votre exploitation est-elle concernée par les zonages suivants :**

▪ Zone à handicap naturel : Montagne  Haute montagne  Autre.....

▪ Votre exploitation se situe-t-elle en zone vulnérable  oui  non

Si oui, au moins l'un de vos bâtiments d'élevage se situe-t-il en zone vulnérable :

- zones vulnérables historiques 2007
- zones vulnérables historiques 2012
- zones vulnérables 2015 bassin Adour Garonne
- zones vulnérables 2017 bassin Loire-Bretagne

**b. Atelier d'élevage / Productions sur l'exploitation**

Elevage:

	EFFECTIFS AVANT PROJET	EFFECTIFS APRES PROJET <i>Si concerné par une évolution d'effectif en lien avec le projet</i>
Palmipèdes gras		
Volailles de chair		
Bovins lait		
Bovins viande		
Caprin lait		
Caprin viande		
Ovin lait		
Ovin viande		
Veaux de boucherie		
Porcin		
Equin/Asin		
Apicole		
Cunicole		
Autres (à préciser)		

Végétal :

- Viticulture
- Grandes cultures
- Arboriculture
- Horticulture et pépinières
- Maraîchage
- Prairies
- Autres (à préciser) : \_\_\_\_\_

### 3- INDICATEURS NATIONAUX : A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

1. Votre exploitation comporte-t-elle au moins une personne installée depuis moins de 5 ans ?

oui avec DJA    oui sans DJA    non

2. L'opération s'inscrit-elle dans la mise en œuvre du projet d'un GIEE ?

oui    non

3. L'exploitation est-elle reconnue en AB ou en cours de conversion, totalement ou partiellement ?

oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion partiellement  
 oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion totalement  
 non

4. L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de certification environnementale de niveau 2 ou 3 (HVE) ?

oui, niveau 2 / Précisez : \_\_\_\_\_  
 oui, niveau 3 (certification Haute Valeur Environnementale)  
 non

5. L'exploitation produit-elle sous SIQO ?

oui, label rouge / Production : \_\_\_\_\_  
 oui, IGP / Production : \_\_\_\_\_  
 oui, AOP / Production : \_\_\_\_\_  
 oui, autre / Production : \_\_\_\_\_  
 non, aucune production sous SIQO

6. L'exploitation met-elle en œuvre une MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) système ?

oui, en cours de contractualisation  
 oui, exploitation engagée  
 non

7. Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? (Cf. annexe 1 du présent formulaire)

---

8. Quelle est la taille de votre exploitation agricole ?

- SAU : \_\_\_\_\_ ha

- Situation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) :

soumise au RSD  
 soumise déclaration ICPE  
 soumise enregistrement ICPE  
 soumise autorisation ICPE

9. Si le projet concerne principalement une autre filière que l'orientation principale de l'exploitation, quel atelier concerne-t-il majoritairement (Cf. annexe 1 du présent formulaire) ?

---

10. Votre projet permet-il de créer des emplois dans votre exploitation agricole ?

oui  
 non

Si oui, combien d'ETP (Equivalent Temps Plein) ?    0.5    1    1.5    2    plus de 2

## POUR L'APPEL A PROJETS « SECTEUR ELEVAGE AVICOLE »

REPLIR LES PARTIES DE 4.1 A 8.1

### 4.1. - IDENTIFICATION DU PROJET

Précisions de l'adresse du projet (travaux/investissements) :

Identique à la localisation du demandeur

*S'il s'agit d'un matériel mobile, indiquez le siège d'exploitation.*

N° - Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

- S'il s'agit, entre autre, d'un projet bâtiment, aire de lavage, etc., êtes-vous propriétaire du terrain concerné par les travaux ?

oui  non

➤ Si non, avez-vous l'accord du propriétaire (à fournir le cas échéant ?

oui  non

- Période prévisionnelle de réalisation du projet :

du |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_| au |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_|

**DESCRIPTION DETAILLÉE DU PROJET** (ou rédigez une note explicative à joindre à la demande)

### **1/FILIERE(S) D'INVESTISSEMENTS CONCERNEE(S) PAR VOTRE PROJET**

Volailles de chair

Palmipèdes gras

Autres : \_\_\_\_\_

### **2/CATEGORIES D'INVESTISSEMENTS CONCERNEES PAR VOTRE PROJET**

(cf. annexe 1 de l'appel à projets/candidatures, intitulé « liste des investissements »)

Catégorie 1	ENJEU DE MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 2	ENJEU EFFLUENTS D'ELEVAGE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 3	ENJEU QUALITE SANITAIRE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 4	ENJEU AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES EXPLOITATIONS	<input type="checkbox"/>
Catégorie 5	DIAGNOSTICS	<input type="checkbox"/>

### **3/PERIODICITE DE L'AIDE**

L'exploitation a déjà bénéficié d'une aide «Plan de modernisation des élevages filière avicole» depuis le 01/01/2017 :

oui  non

➤ Si oui, la demande de solde de l'aide de ce dossier a-t-elle été déposée auprès de la DDT(M) :

oui  non

### **4/POUR LES PROJETS PALMIPEDES GRAS (A COMPLETER MEME SI VOUS N'ETES PAS CONCERNE PAR LA CRISE AVIAIRE)**

Effectifs d'animaux mis en place avant la crise de l'influenza aviaire (2015) (attestation de l'OP ou du centre de gestion à joindre au dossier) :

Effectifs d'animaux mis en place au moment du dépôt du dossier : \_\_\_\_\_

Effectifs d'animaux prévisionnel après projet : \_\_\_\_\_

### **5/POUR LES PROJETS STRUCTURANTS EN ZONE VULNERABLE**

Mon projet comprend des investissements de gestion des effluents rendus nécessaires par le 5<sup>ème</sup> programme d'actions Nitrate ?

oui  non

➤ Si oui, ces investissements représentent plus de 10 000€ HT ?

oui  non

### **6/POUR LES PROJETS RELATIFS A LA GESTION DES EFFLUENTS D'ELEVAGE**

#### ***1. Vous êtes éleveur en zone vulnérable et votre projet concerne la gestion des effluents d'élevage :***

**a.** Votre exploitation est concernée par le zonage « zone historique 2007, 2012, zone vulnérable 2015 pour le bassin Adour Garonne ou ZV 2017 pour le bassin Loire-Bretagne » :

• Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non

• Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux en zone vulnérable ?  oui  non

• Pour les zones vulnérables 2015 pour le bassin Adour Garonne et ZV 2017 pour le bassin Loire Bretagne, votre exploitation détiendra au plus tard le 30 septembre 2019, les capacités exigibles sur effectifs finaux en zone vulnérable ?  oui  non

**b.** Vous êtes JA en zone vulnérable (toutes zones : historique 2007, historique 2012, ZV 2015 pour le bassin Adour Garonne ou ZV 2017 pour le bassin Loire-Bretagne) :

• Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non

• Vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise (PE) ? :  oui  non

• Vos travaux seront terminés dans les 24 mois suivant votre installation (date CJA) ? :  oui  non

**Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au DEXEL / une ligne par ouvrage**

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Dexel	Capacité totale de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités non admissibles au financement (capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet)	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
Ex: Fosse à lisier	Ex: FOS 1	Ex: 500m3	Ex: 30000 €	Ex: 100m3	Ex: 300m3

**2. Vous êtes éleveur hors zone vulnérable et votre projet concerne la gestion des effluents d'élevage :**

**a. Votre exploitation n'est concernée par aucun zonage « zone vulnérable »**

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non
- Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux ICPE ou RSD ?  oui  non

**b. Vous êtes JA hors zone vulnérable**

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non
- Vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise (PE) ?  oui  non
- Vos travaux seront terminés dans les 24 mois suivant votre installation (date CJA) ?  oui  non

**Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage hors Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au DEXEL**

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Dexel	Capacité totale de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités non admissibles au financement (capacités ICPE ou RSD au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet)	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (ICPE ou RSD pour effectifs finaux)
Ex: Fosse à lisier	Ex: FOS 1	Ex: 500m3	Ex: 30000 €	Ex: 100m3	Ex: 300m3



## 5.1. - CRITERES DE SELECTION DE L'APPEL A PROJETS AVICOLE

PRINCIPES DE SELECTION	DEFINITION DU CRITERE		JUSTIFICATIFS	POINTS	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
<b>Renouvellement générationnel</b>	Projet porté par une exploitation comprenant au moins un nouvel installé (NI) ou un jeune agriculteur (JA) au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/>	NI : attestation MSA comportant la 1ère date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation JA : attestation MSA comportant la 1ère date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation ou avis favorable de la CDOA	<input type="checkbox"/>	70
	Projet porté par un exploitant inscrit au Répertoire Départ Installation et ayant réalisé un « diagnostic d'exploitation à céder » dans le cadre du volet 5 du dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture) au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/>	Copie de la dernière page du « diagnostic d'exploitation à céder » mentionnant l'inscription au RDI (signature exploitant et structure d'accompagnement)	<input type="checkbox"/>	
<b>Mise aux normes conformément à l'article 17 du R(UE) n°1305/2013</b>	Projet porté par une exploitation dont au moins un bâtiment d'élevage se trouve en zone vulnérable au moment de la demande d'aide et qui comprend des investissements de gestion des effluents liés aux travaux de mise aux normes relatif au 5ème programme d'actions Nitrate d'au moins 10 000€ HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées)	<input type="checkbox"/>	- description du projet - plans de l'exploitation - devis	<input type="checkbox"/>	55
<b>Structuration des filières de production</b>	Tout projet comprenant des investissements liés à l'atelier volaille (y compris palmipèdes maigres, pigeons, poule pondeuses et gibier d'élevage)	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - plan de biosécurité	<input type="checkbox"/>	50
	Projet palmipèdes gras (y compris les prêts à gaver) permettant de maintenir les effectifs existants avant crise (année de référence : 2015)	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - plan de biosécurité - attestation de l'OP ou attestation du centre de gestion mentionnant le nombre d'effectif d'animaux mis en place avant crise	<input type="checkbox"/>	50
	Projet de développement comprenant des investissements permettant de développer l'activité palmipèdes gras (y compris les prêts à gaver) : augmentation d'effectifs par rapport aux effectifs avant crise (année de référence : 2015)	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - plan de biosécurité - attestation de l'OP ou attestation du centre de gestion mentionnant le nombre d'effectif d'animaux mis en place avant crise	<input type="checkbox"/>	25
<b>Environnement</b>	Projet porté par une exploitation engagée dans une démarche de certification environnementale reconnue de niveau 2 ou niveau 3 sur l'ensemble des ateliers de son exploitation (au moment de la demande d'aide ou à la demande de solde)	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - présentation des productions de l'exploitation sur le formulaire de demande d'aide - AREA : engagement dans la certification AREA ou attestation de certification AREA si l'exploitation est déjà certifiée AREA - hors AREA : copie du certificat de la démarche environnementale reconnue de niveau 2 ou de niveau 3	<input type="checkbox"/>	10

	Projet porté une exploitation engagée dans le mode de production biologique (conversion ou maintien) sur l'atelier sur lequel porte au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés au moment de la demande d'aide.	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - Copie de la licence ou du certificat en vigueur visant l'engagement du producteur de produire sous mode AB ou conversion	<input type="checkbox"/>		
	Projet soutenu par un GIEE ou inscrit dans le cadre d'un GIEE au moment de la demande d'aide, sous réserve que le dossier comporte majoritairement (au moins 50%) des investissements éligibles retenus et plafonnés qui s'inscrivent dans le cadre du GIEE	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral de création du GIEE	<input type="checkbox"/>	10	
<b>Périodicité des dossiers</b>	Projet porté par une exploitation n'ayant pas reçu de subvention publique au titre de l'opération « plan de modernisation des élevages » (appel à projets/candidatures filière avicole) depuis le 1/01/2017	<input type="checkbox"/>	- Vérification interne à la DDT/M - réponse à la question dans le formulaire de demande d'aide	<input type="checkbox"/>	10	
<b>TOTAL DES POINTS</b>						



## 7.1 - LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les bénéficiaires	Pièce jointe	Déjà fournie	Sans objet
Exemplaire original de la demande d'aide daté, complété et signé	<input type="checkbox"/>		
RIB comportant IBAN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diagnostic relatif à la gestion des effluents d'élevage permettant de vérifier que l'exploitation détiendra les capacités agronomiques après projet : synthèse DEXEL ou autodiagnostic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Plan de biosécurité (faisant apparaître la délimitation du site d'exploitation et des unités de production, les aires de stationnement, les sites de nettoyage et de désinfection et autres équipements de biosécurité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Plan de situation de l'exploitation</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces complémentaires, le cas échéant				
<b>Pour les NI</b>	Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole et comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Exploitant qui s'installe sans présence de terre agricole : l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de l'engagement juridique de l'aide.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Pour les JA</b>	- Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole et comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Exploitant qui s'installe sans présence de terre agricole : l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de l'engagement juridique de l'aide.</i> OU - Avis favorable de la CDOA (pièce détenue par l'administration). Cette pièce est obligatoire si le projet concerne des investissements sur les ouvrages de stockage des effluents. <i>Cette pièce peut être fournie au plus tard au moment de l'ICP.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux ( <i>le récépissé de dépôt de permis de construire n'est pas suffisant</i> ).		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de masse de l'exploitation <b>avec indication des destinations des bâtiments</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment <b>avec indication des cotes intérieures et destination des bâtiments</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne physique	Pièce d'identité en cours de validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissement public	Formulaire d'engagement sur la commande publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porteur de projet non propriétaire des terrains et/ou bâtiments	Autorisation du/des propriétaire(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forme sociétaire	K-bis à jour (durée de validité = 1 an)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Extrait des statuts (pages indiquant les associés, leur qualité, la répartition des parts sociales)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Association, fondation, GIEE, établissements	Exemplaire des statuts à jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Récépissé de déclaration d'association en préfecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Statuts et liste des membres du bureau et du conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PV de l'AG approuvant le projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet comprenant plus de 10 000€ HT d'investissements éligible d'économie d'énergie	Diagnostic DIA'TERRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet de cages collectives en palmipèdes gras (hors JA)	Copie de factures de logements collectifs existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces complémentaires en lien avec les critères de sélection	Pièce jointe	Déjà fournie	Sans objet
Merci de cocher la fourniture des pièces relatives aux critères de sélection dans le tableau de la page 9	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

**Des documents complémentaires peuvent être demandés après remise de votre dossier au guichet unique, nécessaires à l'étude du dossier dans ses différents éléments : administratifs, financiers, techniques...**

### ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides « Plan de modernisation des élevages ».

**J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :**

- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privés que celles présentées dans le plan de financement.
- Ne pas faire l'objet d'une procédure liée à des difficultés économiques. Si c'est le cas, en informer les services instructeurs.
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissements.
- Que l'opération (projet) n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier auprès de la DDT/M (devis signé, bon de commande, facture émise ou payée).
- Respecter les conditions d'âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de ma (notre) demande (au moins 18 ans et n'avoir pas atteint l'âge prévu à l'article D. 161-2-1-9 du code de la sécurité sociale).
- Avoir pris connaissance de la notice relative à l'opération et notamment aux points de contrôle, règles de versement des aides et sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- Etre à jour de mes (nos) cotisations sociales. Pour des personnes morales, la société ou l'ensemble des associés exploitants doivent être à jour.
- Le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural.
- Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
- Respecter les critères d'éligibilité et de sélection de mon (notre) projet.

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

**Je m'engage (nous nous engageons),** sous réserve de l'attribution de l'aide à :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM du début d'exécution effectif de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, des engagements ou du projet.
- Ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet ».
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre du projet respecte les normes en vigueur.
- Poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du code rural ayant bénéficié de l'aide pendant une période de 5 années à compter de la date du paiement final.
- Maintenir sur mon (notre) exploitation les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A rester propriétaire de l'investissement pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A conserver pendant une période de 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité, etc.
- A permettre / faciliter l'accès à l'exploitation aux autorités compétentes chargées de contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons) pendant 10 ans.
- Respecter les obligations européennes en matière de publicité.
- Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourrait résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes.
- Fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.
- Respecter les critères de sélection valant engagement et ayant permis à mon (notre) projet d'être sélectionné.
- Pour les JA en cours d'installation au moment de la demande de subvention, à fournir le Certificat de Conformité Jeune Agriculteur (CJA) au moment de la première demande de paiement.
- Pour les nouveaux installés qui s'installent sans terre agricole (installation progressive), fournir l'attestation MSA au plus tard au moment de l'engagement juridique de l'aide.
- Pour les JA n'ayant pas obtenu l'avis favorable de la CDOA au dépôt du dossier, à détenir l'avis favorable de la CDOA avant l'ICP.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (nos noms) ou ma (notre) raison sociale, ma (notre) commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture

pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé.

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION : SIGNATURE DU SERVICE INSTRUCTEUR VALIDANT L'INSTRUCTION**

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature du représentant :

**POUR L'APPEL A PROJETS « SECTEUR ELEVAGE HORS AVICOLE »**

REEMPLIR LES PARTIES REMPLIR LES PARTIES DE 4.2 A 8.2

**4.2 - IDENTIFICATION DU PROJET**

Précisions de l'adresse du projet (travaux/investissements) :

Identique à la localisation du demandeur

N° - Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

- S'il s'agit, entre autre, d'un projet bâtiment, aire de lavage, etc., êtes-vous propriétaire du terrain concerné par les travaux ?

oui  non

➤ Si non, avez-vous l'accord du propriétaire ?

oui  non

- Période prévisionnelle de réalisation du projet :

du |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_| au |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_|

**DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET**

### **1/FILIERE(S) D'INVESTISSEMENTS CONCERNE(S) PAR VOTRE PROJET**

- Bovins lait       Bovins viande  
 Caprin viande       Caprin lait  
 Ovin viande       Ovin lait  
 Equin / asin  
 Porcin  
 Veaux de boucherie  
 Lapin  
 Apiculture  
 Autres (à préciser) \_\_\_\_\_

### **2/CATEGORIES D'INVESTISSEMENTS CONCERNEES PAR VOTRE PROJET**

(cf. annexe 1 de l'appel à projets/candidatures, intitulé « liste des investissements »)

Catégorie 1	ENJEU DE MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 2	ENJEU EFFLUENTS D'ELEVAGE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 3	ENJEU QUALITE SANITAIRE	<input type="checkbox"/>
Catégorie 4	ENJEU AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES EXPLOITATIONS	<input type="checkbox"/>
Catégorie 5	DIAGNOSTICS	<input type="checkbox"/>

### **3/PERIODICITE DE L'AIDE**

L'exploitation a déjà bénéficié d'une aide «Plan de modernisation des élevages filière hors avicole» depuis le 01/01/2017 :

- oui       non  
 oui       non

➤ Si oui, la demande de solde de l'aide de ce dossier a-t-elle été déposée auprès de la DDT(M) :

### **4/POUR LES PROJETS CONCERNES PAR LES CRITERES DE SELECTION « STRUCTURATION DE FILIERE NIVEAU 2 »**

#### **a. Ovin viande**

Surfaces totales d'aire de vie\* avant-projet (A) : \_\_\_\_\_

Surfaces totales d'aire de vie\* après-projet (B) : \_\_\_\_\_

$[(B)-(A)]/(A) = \text{_____} \%$

\*Aire de vie : (aires de couchage + aires d'exercice couvertes) consacrées aux bovins allaitants en stabulation libre (Vaches + génisses + cases veaux ou broutards + parcs de bovins à l'engraissement) ou aux chevreaux à l'engraissement ou aux ovins allaitants

#### **b. Porcins**

Nombre de places d'engraissement ou post-sevrage avant-projet (A) : \_\_\_\_\_

Nombre de places d'engraissement ou post-sevrage après-projet (B) : \_\_\_\_\_

$[(B)-(A)]/(A) = \text{_____} \%$

#### **c. Veaux de boucherie**

Nombre de places avant-projet (A) : \_\_\_\_\_

Nombre de places après-projet (B) : \_\_\_\_\_

$[(B)-(A)]/(A) = \text{_____} \%$

### **5/POUR LES PROJETS STRUCTURANTS EN ZONE VULNERABLE**

Mon projet comprend des investissements de gestion des effluents rendus nécessaires par le 5<sup>ème</sup> programme d'actions Nitrate ?

- oui       non  
 oui       non

➤ Si oui, ces investissements représentent plus de 10 000€ HT ?

### **6/POUR LES PROJETS RELATIFS A LA GESTION DES EFFLUENTS D'ELEVAGE**

#### **1. Vous êtes éleveur en zone vulnérable et votre projet concerne la gestion des effluents d'élevage :**

a. Votre exploitation est concernée par le zonage « zone historique 2007, 2012, zone vulnérable 2015 pour le bassin Adour Garonne ou ZV 2017 pour le bassin Loire-Bretagne) » :

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui       non



- Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux en zone vulnérable ?  oui  non
- Pour les zones vulnérables 2015 pour le bassin Adour Garonne et ZV 2017 pour le bassin Loire Bretagne, votre exploitation détiendra au plus tard le 30 septembre 2019, les capacités exigibles sur effectifs finaux en zone vulnérable?  oui  non

**b.** Vous êtes JA en zone vulnérable (toutes zones : historique 2007, historique 2012, ZV 2015 pour le bassin Adour Garonne ou ZV 2017 pour le bassin Loire-Bretagne) :

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non
- Vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise (PE) ? :  oui  non
- Vos travaux seront terminés dans les 24 mois suivant votre installation (date CJA) ? :  oui  non

**Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au DEXEL / une ligne par ouvrage**

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Dexel	Capacité totale de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités non admissibles au financement (capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet)	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
Ex: Fosse à lisier	Ex: FOS 1	Ex: 500m3	Ex: 30000 €	Ex: 100m3	Ex: 300m3

**2. Vous êtes éleveur hors zone vulnérable et votre projet concerne la gestion des effluents d'élevage :**

**a.** Votre exploitation n'est concernée par aucun zonage « zone vulnérable »

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non
- Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux ICPE ou RSD ?  oui  non

**b.** Vous êtes JA hors zone vulnérable

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement ?  oui  non
- Vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise (PE) ?  oui  non
- Vos travaux seront terminés dans les 24 mois suivant votre installation (date CJA) ?  oui  non

**Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage hors Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au DEXEL**

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Dexel	Capacité totale de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités non admissibles au financement (capacités ICPE ou RSD au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet)	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (ICPE ou RSD pour effectifs finaux)
Ex: Fosse à lisier	Ex: FOS 1	Ex: 500m3	Ex: 30000 €	Ex: 100m3	Ex: 300m3

## 5.2 – CRITERES DE SELECTION DE L'APPEL A PROJETS HORS AVICOLE

PRINCIPES DE SELECTION	DEFINITION DU CRITERE	JUSTIFICATIFS	POINTS	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
<b>Mise aux normes conformément à l'article 17 du R(UE) n°1305/2013</b>	Projet porté par une exploitation dont au moins un bâtiment d'élevage se trouve en zone vulnérable nitrate au moment de la demande d'aide et qui comprend des investissements de gestion des effluents liés aux travaux de mise aux normes relatif au 5ème programme d'actions Nitrate, d'au moins 10 000€ HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées)	<input type="checkbox"/> - description du projet <input type="checkbox"/> - plan de l'exploitation <input type="checkbox"/> - devis	55	
<b>Renouvellement générationnel</b>	Projet porté par une exploitation comprenant au moins un nouvel installé (NI) ou un jeune agriculteur (JA) au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/> NI : attestation MSA comportant la 1ère date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation <input type="checkbox"/> JA : attestation MSA comportant la 1ère date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation ou avis favorable de la CDOA	40	
	Projet porté par un exploitant inscrit au Répertoire Départ Installation et ayant réalisé un « diagnostic d'exploitation à céder » dans le cadre du volet 5 du dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture) au moment de la demande d'aide	<input type="checkbox"/> Copie de la dernière page du « diagnostic d'exploitation à céder » mentionnant l'inscription au RDI (signature exploitant et structure d'accompagnement)	20	
<b>Structuration des filières de production</b>  <b>IMPORTANT :</b> - les niveaux 1 et 2 ne sont pas cumulables  - pour atteindre le niveau 2, il est	<u>Niveau 1 filière bovin viande :</u> - Adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevages (CBPE) et adhésion à une Organisation de Producteurs ou à une coopérative pour l'activité bovin viande avec engagement dans une filière commerciale sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement). -----OU----- - au moment de la demande d'aide : adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevages (CBPE) et exploitation dont au moins 40 % du chiffre d'affaire de l'atelier bovin viande est réalisé par la vente de bovins abattus et découpés à la ferme ou non	<input type="checkbox"/> - Attestation CBPE délivrée par le maitre d'œuvre régional CBPE <input type="checkbox"/> - Attestation de l'OP précisant les filières commerciales dans lesquelles est engagée l'exploitation.  ----- <input type="checkbox"/> - Attestation CBPE délivrée par le maitre d'œuvre régional CBPE <input type="checkbox"/> - Attestation de l'expert-comptable sur le dernier exercice comptable clôturé	20	

<p><b>obligatoire de répondre aux exigences du niveau 1</b></p> <p>- le choix du critère se fait en fonction de l'atelier sur lequel porte la majorité (plus de 50%) des investissements</p> <p>- pour les créations d'atelier, les critères seront appréciés lors de la dernière demande de paiement</p>	<p><u>Niveau 2 filière bovin viande :</u></p> <p>- Taux de finition supérieur ou égal à 65 % : nombre d'animaux vendus pour être directement abattus/nombre total d'animaux vendus (au moment de la demande d'aide ou de la dernière demande de paiement)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier concerné par au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnées sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Extraction base IPG traitement sur année civile n-1 (du dépôt de demande d'aide ou de la demande de solde) : Nombre animaux sortis pour boucherie (codés B) / Nombre animaux sortis pour boucherie ou pour élevage (codés E)</p> <p><i>Si présence d'un troupeau de vaches laitières sur l'exploitation : exclure du traitement tous les bovins issus de troupeau.</i></p> <p>-----</p> <p>Attestation de l'ODG</p>	<input type="checkbox"/>	30 (20+10)	
	<p><u>Niveau 1 filière bovin lait :</u></p> <p>- Adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevages (CBPE) et à une coopérative ou à une Organisation de Producteurs laitiers sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Présence d'un atelier de transformation de produits laitiers fermiers avec formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) de l'exploitant au moment de la demande d'aide</p>	<input type="checkbox"/>	<p>- Attestation CBPE délivrée par le maître d'œuvre régional CBPE</p> <p>- Attestation de l'OP ou de la coopérative</p> <p>-----</p> <p>Attestation de formation au GBPH délivré par un technicien agréé formateur GBPH</p>	<input type="checkbox"/>	20	

	<p><u>Niveau 2 filière bovin lait :</u>  - Projet d'investissements portant majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés relatifs au bloc traite (cf. annexe 2 de l'appel à projets). L'exploitant s'engage à réaliser un CERTITRAITE si les investissements sur le matériel de traite sont supérieurs ou égaux à 20 000 € HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées).</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Projet d'augmentation d'au moins 20 % de la production laitière au moment de la dernière demande de paiement (y compris les créations d'atelier)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Adhésion à une organisation collective en lien avec une activité de transformation et/ou de commercialisation de produits laitiers fermiers (bovin lait) au moment de la demande d'aide tel que union des producteurs fermiers, IDOKI, collectif inter structures fermières (CIF 64), bienvenue à la ferme, marchés des producteurs de pays, AMAP</p>	<input type="checkbox"/>	<p>- respect de la liste d'investissements spécifiques (cf. annexe 2 de l'appel à projets)  - devis  - plans</p> <p>-----</p> <p>Attestation de l'Organisation de Producteurs ou de la Coopérative faisant apparaître le volume contractualisé sur la dernière campagne clôturée (A) et les volumes contractualisés pour les campagnes à venir jusqu'à la fin de la progression(B) : [(B) – (A)] / (A) &gt; 20 %</p> <p>-----</p> <p>Preuve d'adhésion à une organisation collective</p>	<input type="checkbox"/>	<p>30 (20+10)</p>	
	<p><u>Niveau 2 filière caprin viande :</u>  Présence, sur l'année n-1 de la demande d'aide, d'un atelier d'engraissement de chevreaux qui ne sont pas nés sur l'exploitation</p> <p>-----ET au choix-----</p> <p>- Adhésion à une Organisation de Producteurs sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- au moment de la demande d'aide : exploitation dont au moins 40 % du chiffre d'affaire de l'atelier caprin viande est réalisé par la vente de chevreaux abattus à la ferme ou non et près à consommer</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Copie d'un « document de circulation » de moins de 12 mois attestant que des chevreaux en provenance d'un autre élevage ont été introduits sur l'exploitation ou attestation délivrée par l'EdE</p> <p>-----</p> <p>- Attestation de l'OP  OU  - Attestation expert-comptable sur le dernier exercice comptable clôturé</p>	<input type="checkbox"/>	<p>30</p>	
	<p><u>Niveau 1 filière caprin lait :</u>  Adhésion au Code Mutuel sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement).</p> <p>-----ET au choix-----</p> <p>- adhésion au « conseil pilotage du troupeau » (cf. annexe 3), réalisé par une structure compétente, sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- adhésion au contrôle laitier</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Présence d'un atelier de transformation de produits laitiers fermiers avec formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) de</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation d'adhésion au code mutuel caprin délivré par l'Interprofession caprine.</p> <p>-----</p> <p>- Contrat d'adhésion au « conseil pilotage du troupeau » (cf. annexe 3)  OU  - « Contrat de conseil du plan de revitalisation »  OU  - Attestation de formation au GBPH délivrée par le technicien agréé formateur GBPH</p>	<input type="checkbox"/>	<p>20</p>	

<p>l'exploitant au moment de la demande d'aide</p> <p><u>Niveau 2 filière caprin lait :</u>  - Projet d'investissements portant majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés relatifs au bloc traite et/ou nurserie (cf. annexe 2 de l'appel à projets). L'exploitant s'engage à réaliser un CERTITRAITE si les investissements sur le matériel de traite sont supérieurs ou égaux à 20 000 € HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées).  -----OU-----  - Création d'un atelier caprin lait</p>	<input type="checkbox"/>	- respect de la liste d'investissements spécifiques (cf. annexe 2 de l'appel à projets) - devis - plans ----- - plans - Attestation délivrée par l'EdE mentionnant que l'exploitation ne détenait aucun caprin lait de plus de 6 mois sur l'année civile n-1.	<input type="checkbox"/>	30 (20+10)	
<p><u>Niveau 1 filière ovin viande :</u>  Sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement) : élevage éligible au dispositif « Aide ovine » au titre d'une démarche de contractualisation ou d'un circuit court au moment de la demande d'aide ou au plus tard au moment de la demande de solde.</p>	<input type="checkbox"/>	Vérification interne par le DDT/M	<input type="checkbox"/>	20	
<p><u>Niveau 2 filière ovin viande:</u>  Projet d'amélioration des conditions de vie des animaux : augmentation d'au moins 10 % des surfaces d'aires de vie (aires de couchage + aires d'exercice couvertes) consacrées aux ovins allaitants  -----OU-----  - Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier concerné par au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<input type="checkbox"/>	- description du projet - Plan de masse de l'exploitation avec indication des destinations des bâtiments - Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment avec indication des cotes intérieurs et destination des bâtiments ----- Attestation de l'ODG	<input type="checkbox"/>	30 (20+10)	
<p><u>Niveau 1 filière ovin lait :</u>  Sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement) :  Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier concerné par au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés  -----OU-----  Présence d'un atelier de transformation de produits laitiers fermiers avec formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) de l'exploitant au moment de la demande d'aide</p>	<input type="checkbox"/>	Attestation de l'ODG ----- Attestation de formation au GBPH délivrée par le technicien agréé formateur GBPH	<input type="checkbox"/>	20	
<p><u>Niveau 2 filière ovin lait :</u>  <u>Dans la zone AOP Ossau-Iraty :</u>  - Respect du cahier des charges AOP Ossau-Iraty  -----ET au choix-----  - Projet d'investissements portant majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés relatifs aux blocs traite</p>	<input type="checkbox"/>	<u>Dans la zone AOP Ossau-Iraty :</u> Attestation de l'ODG ----- - respect de la liste d'investissements spécifiques (cf. annexe 2 de l'appel à projets).	<input type="checkbox"/>	30 (20+10)	

	<p>et/ou aux équipements d'automatisation de la distribution des fourrages et concentrés (cf. annexe 2 de l'appel à projets). L'exploitant s'engage à réaliser un CERTITRAITE si les investissements sur le matériel de traite sont supérieurs ou égaux à 20 000 € HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées).</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Création d'un atelier ovin lait</p> <p><u>Hors de la zone AOP Ossau-Iraty :</u></p> <p>- adhésion au contrôle laitier</p> <p>-----OU-----</p> <p>- adhésion à une Coopérative pour la commercialisation des agneaux</p> <p>-----ET au choix-----</p> <p>- Projet d'investissements portant majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés relatifs aux blocs traite et/ou aux équipements d'automatisation de la distribution des fourrages et concentrés (cf. annexe 2). L'exploitant s'engage à réaliser un CERTITRAITE si les investissements sur le matériel de traite sont supérieurs ou égaux à 20 000 € HT (dépenses éligibles, retenues et plafonnées).</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Création d'un atelier ovin lait</p>		<p>- devis - plans OU - Attestation délivrée par l'EdE mentionnant que l'exploitation ne détenait aucun ovin lait de plus de 6 mois sur l'année civile n-1</p> <p><u>Hors de la zone AOP Ossau-Iraty :</u></p> <p>- attestation du l'Organisme de contrôle laitier ou - attestation de la coopérative</p> <p>-----</p> <p>- respect de la liste d'investissements spécifiques - devis - plans OU - Attestation délivrée par l'EdE mentionnant que l'exploitation ne détenait aucun ovin lait de plus de 6 mois sur l'année civile n-1</p>			
	<p><u>Niveau 1 filière équins-asins :</u> Exploitation avec au moins 3 juments ou ânesses poulinières au moment de la demande d'aide ou de la demande de solde</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Déclarations de saillies au minimum sur 3 juments où ânesses différentes sur les 12 derniers mois de la demande d'aide ou de la demande de solde</p>	<input type="checkbox"/>	<p>20</p>	
	<p><u>Niveau 2 filière équins-asins :</u> Adhésion à la charte EquiQualite sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement).</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation de la charte EquiQualite délivrée par l'association des éleveurs de chevaux de Nouvelle Aquitaine</p>	<input type="checkbox"/>	<p>30 (20+10)</p>	
	<p><u>Niveau 1 filière porcine :</u> Sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement) :</p> <p>- Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier concerné par au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnées</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Adhésion à une Organisation de Producteurs si aucun SIQO (hors bio) n'est accessible sur le territoire de l'exploitation.</p> <p>-----OU-----</p> <p>- Adhésion à une démarche race locale (Pie Noir du Pays Basque, Gascon, Cul Noir du Limousin) et adhésion au SIQO s'il existe sur la race</p> <p>-----OU-----</p> <p>- exploitation dont au moins 40% du chiffre d'affaire de l'atelier porc est réalisé par la vente de porcs abattus et découpés à la ferme ou non</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation de l'ODG</p> <p>-----</p> <p>Attestation de l'Organisation de Producteurs</p> <p>-----</p> <p>Attestation de l'organisation collective à laquelle adhère l'éleveur pour la démarche race locale et attestation de l'ODG (si possible)</p> <p>-----</p> <p>Attestation expert-comptable sur le dernier exercice comptable clôturé</p>	<input type="checkbox"/>	<p>20</p>	
	<p><u>Niveau 2 filière porcine :</u> Adhésion à une structure sanitaire sur toute la durée du projet (entre la</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation d'adhésion et de cotisation à une organisation sanitaire professionnelle pour l'activité porcine</p>	<input type="checkbox"/>	<p>30 (20+10)</p>	

<p>demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p> <p>-----ET au choix-----</p> <p>- projet de développement d'au moins 25% du nombre de places d'engraissement ou de post sevrage (y compris la création d'atelier)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- projet d'investissement portant majoritairement (au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés) sur un atelier plein-air</p>		<p>-----</p> <p>- description du projet</p> <p>- Plan de masse de l'exploitation avec indication des destinations des bâtiments</p> <p>- Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment avec indication des cotes intérieurs et destination des bâtiments</p> <p>-----</p> <p>- description du projet</p> <p>- devis</p>			
<p><u>Niveau 1 filière veaux de boucherie :</u></p> <p>Atelier bénéficiant d'une contractualisation sur une longue période (durée minimum de 5 ans ou 10 bandes) sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Copie du contrat</p>	<input type="checkbox"/>	<p>20</p>	
<p><u>Niveau 2 filière veaux de boucherie :</u></p> <p>- projet d'augmentation d'au moins 50% du nombre de places (y compris la création d'atelier)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- projet d'investissements portant majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés relatif à un dispositif de préparation automatique de l'alimentation lactée (<i>silo + centrale de préparation = automatisation de l'incorporation de la poudre, du dosage, du mélange et de la température</i>)</p>	<input type="checkbox"/>	<p>- description du projet</p> <p>- Plan de masse de l'exploitation avec indication des destinations des bâtiments</p> <p>- Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment avec indication des cotes intérieurs et destination des bâtiments</p> <p>-----</p> <p>- description du projet</p> <p>- devis</p> <p>- plans</p>	<input type="checkbox"/>	<p>30 (20+10)</p>	
<p><u>Niveau 1 filière cunicole :</u></p> <p>- Adhésion à un Groupement de Producteurs pour la mise en marché de la production sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p> <p>-----OU-----</p> <p>- au moment de la demande d'aide, exploitation dont au moins 50 % du chiffre d'affaire de l'atelier cunicole est réalisé par la vente de lapins prés à consommer</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation du Groupement de Producteurs</p> <p>-----</p> <p>Attestation de l'expert-comptable sur le dernier exercice comptable clôturé</p>	<input type="checkbox"/>	<p>20</p>	
<p><u>Niveau 2 filière cunicole :</u></p> <p>Adhésion à la charte sanitaire FENALAP sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation d'adhésion à la charte FENALAP soit délivré par la FENALAP soit l'organisation de producteurs</p>	<input type="checkbox"/>	<p>30 (20+10)</p>	
<p><u>Niveau 1 filière apicole :</u></p> <p>Adhésion à un organisme de développement apicole (ADA) sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement)</p>	<input type="checkbox"/>	<p>Attestation délivrée par l'ADA</p>	<input type="checkbox"/>	<p>20</p>	

	<u>Niveau 2 filière apicole :</u> Création ou modernisation d'un atelier d'élevage de reines domestiques (à destination de l'auto-renouvellement ou à la vente de produits d'élevage) ou à la production de gelée royale (cf. annexe 2 de l'appel à projets).	<input type="checkbox"/>	- respect de la liste d'investissements spécifiques (cf. annexe 2 de l'appel à projets). - description du projet - devis	<input type="checkbox"/>	30 (20+10)	
<b>Environnement</b> <b>IMPORTANT :</b> <b>❶ Critères non cumulables entre eux</b>	Projet porté une exploitation engagée dans le mode de production biologique (conversion ou maintien) sur l'atelier sur lequel porte au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés au moment de la demande d'aide. ❶	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - Copie de la licence ou du certificat en vigueur visant l'engagement du producteur de produire sous mode AB ou conversion	<input type="checkbox"/>	35	
	Projet porté par une exploitation engagée dans une démarche de certification environnementale reconnue de niveau 2 ou niveau 3 sur l'ensemble des ateliers de son exploitation (au moment de la demande d'aide ou à la demande de solde) ❶	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis - présentation des productions de l'exploitation sur le formulaire de demande d'aide - AREA : engagement dans la certification AREA ou attestation de certification AREA si l'exploitation est déjà certifiée AREA - hors AREA : copie du certificat de la démarche environnementale reconnue de niveau 2 ou de niveau 3	<input type="checkbox"/>	15	
	Projet comportant majoritairement (au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés) des investissements sur l'atelier apicole ❶	<input type="checkbox"/>	- description du projet - devis	<input type="checkbox"/>	20	
	Projet de changement total du mode de gestion des effluents : projet induisant une réduction totale (100%) de production de lisier vers une production de fumier composté (100% de compostage) sur l'ensemble des ateliers l'exploitation.	<input type="checkbox"/>	- description du projet - DEXEL	<input type="checkbox"/>	15	
	Projet soutenu par un GIEE ou inscrit dans le cadre d'un GIEE au moment de la demande d'aide, sous réserve que le dossier comporte majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés qui s'inscrivent dans le cadre du GIEE	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral de création du GIEE	<input type="checkbox"/>	15	
<b>Périodicité des dossiers</b>	Projet porté par une exploitation n'ayant pas reçu de subvention publique au titre de l'opération « plan de modernisation des élevages » (appel à projets/candidatures hors avicole) depuis le 1er janvier 2017	<input type="checkbox"/>	- Vérification interne à la DDT/M - réponse à la question dans le formulaire de demande d'aide	<input type="checkbox"/>	10	
<b>TOTAL DES POINTS</b>						





## 7.2 - LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les bénéficiaires	Pièce jointe	Déjà fournie	Sans objet
Exemplaire original de la demande d'aide daté, complété et signé	<input type="checkbox"/>		
RIB comportant IBAN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diagnostic relatif à la gestion des effluents d'élevage permettant de vérifier que l'exploitation détiendra les capacités agronomiques après projet : synthèse DEXEL ou autodiagnostic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Plan de situation de l'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Pièces complémentaires, le cas échéant

<b>Pour les NI</b>	Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole et comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Exploitant qui s'installe sans présence de terre agricole : l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de l'engagement juridique de l'aide.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Pour les JA</b>	- Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) et le statut d'exploitant agricole et comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Exploitant qui s'installe sans présence de terre agricole : l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de l'engagement juridique de l'aide.</i> OU - Avis favorable de la CDOA (pièce détenue par l'administration). Cette pièce est obligatoire si le projet concerne des investissements sur les ouvrages de stockage des effluents. <i>Cette pièce peut être fournie au plus tard au moment de l'ICP.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux ( <i>le récépissé de dépôt de permis de construire n'est pas suffisant</i> ).		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de masse de l'exploitation <b>avec indication des destinations des bâtiments</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs avant travaux et après travaux, des bâtiments concernés dans le cadre d'un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiment <b>avec indication des cotes intérieures et destination des bâtiments</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne physique	Pièce d'identité en cours de validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissement public	Formulaire d'engagement sur la commande publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porteur de projet non propriétaire des terrains et/ou bâtiments	Autorisation du/des propriétaire(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forme sociétaire	K-bis à jour (durée de validité = 1 an)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Extrait des statuts (pages indiquant les associés, leur qualité, la répartition des parts sociales)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Association, fondation, GIEE, établissements	Exemplaire des statuts à jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Récépissé de déclaration d'association en préfecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Statuts et liste des membres du bureau et du conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PV de l'AG approuvant le projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet comprenant plus de 10 000€ HT d'investissements éligible d'économie d'énergie	Diagnostic DIA'TERRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet de cages collectives en palmipèdes gras (hors JA)	Copie de factures de logements collectifs existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Pièces complémentaires en lien avec les critères de sélection

Merci de cocher la fourniture des pièces relatives aux critères de sélection dans le tableau de la page 18	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--	--------------------------

**Des documents complémentaires peuvent être demandés après remise de votre dossier au guichet unique, nécessaires à l'étude du dossier dans ses différents éléments : administratifs, financiers, techniques...**

### ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides « Plan de modernisation des élevages ».

**J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :**

- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privés que celles présentées dans le plan de financement.
- Ne pas faire l'objet d'une procédure liée à des difficultés économiques. Si c'est le cas, en informer les services instructeurs.
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissements.
- Que l'opération (projet) n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier auprès de la DDT/M (devis signé, bon de commande, facture émise ou payée).
- Respecter les conditions d'âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de ma (notre) demande (au moins 18 ans et n'avoir pas atteint l'âge prévu à l'article D. 161-2-1-9 du code de la sécurité sociale).
- Avoir pris connaissance de la notice relative à l'opération et notamment aux points de contrôle, règles de versement des aides et sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- Etre à jour de mes (nos) cotisations sociales. Pour des personnes morales, la société ou l'ensemble des associés exploitants doivent être à jour.
- Le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural.
- Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
- Respecter les critères d'éligibilité et de sélection de mon (notre) projet.

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

**Je m'engage (nous nous engageons)**, sous réserve de l'attribution de l'aide à :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM du début d'exécution effectif de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, des engagements ou du projet.
- Ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet ».
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre du projet respecte les normes en vigueur.
- Poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du code rural ayant bénéficié de l'aide pendant une période de 5 années à compter de la date du paiement final.
- Maintenir sur mon (notre) exploitation les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A rester propriétaire de l'investissement pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A conserver pendant une période de 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité, etc.
- A permettre / faciliter l'accès à l'exploitation aux autorités compétentes chargées de contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons) pendant 10 ans.
- Respecter les obligations européennes en matière de publicité.
- Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourrait résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes.
- Fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.
- Respecter les critères de sélection valant engagement et ayant permis à mon (notre) projet d'être sélectionné.
- Pour les JA en cours d'installation au moment de la demande de subvention, à fournir le Certificat de Conformité Jeune Agriculteur (CJA) au moment de la première demande de paiement.
- Pour les nouveaux installés qui s'installent sans terre agricole (installation progressive), fournir l'attestation MSA au plus tard au moment de l'engagement juridique de l'aide.
- Pour les JA n'ayant pas obtenu l'avis favorable de la CDOA au dépôt du dossier, à détenir l'avis favorable de la CDOA avant l'ICP.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (nos noms) ou ma (notre) raison sociale, ma (notre)

commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé.

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION : SIGNATURE DU SERVICE INSTRUCTEUR VALIDANT L'INSTRUCTION**

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature du représentant :

## **ANNEXE 1 : LISTE DES ORIENTATIONS TECHNIQUE-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (OTEX)**

Le choix du rattachement de l'exploitation à un OTEX est faite sur la base du chiffre d'affaires (C.A) de la ou des production(s) concernée(s) qui dépasse 2/3 du total du C.A. de l'exploitation (année N-1 par rapport à l'année de dépôt du projet).

<b>Libellé</b>	<b>Code</b>
Céréales oléoprotéagineux et plantes sarclées (grandes cultures)	13 (sauf 1320) + 1410 + 1420
Riz	1320
Légumes frais de plein champ	1430
Tabac	1441
Plantes à parfums, aromatique et médicinales	1660
Maraîchage (dont melon et fraise)	28
Fleurs et horticulture diverse (dont champignon, etc..)	29
Viticulture d'appellation	37
Autre viticulture	38
Arboriculture	39-1
Oléiculture	39-2
Autres fruits en cultures pérennes	39-3
Polyculture	60
Bovins lait	41
Bovins viande naisseur	42-1
Bovins viande engraisseur	42-2
Veaux de boucherie	42-4
Bovins lait et viande	43
Ovin lait	4410-1
Ovin viande	4410-2
Caprin lait	4430-1
Caprin viande	4430-2
Autres herbivores (dont chevaux)	45
Truies reproductrices	5011
Porc engraissement	5012 + 5013
Poules pondeuses	5021
Poulets de chair	50-2
Palmipèdes foie gras	50-3
Autres palmipèdes	50-4
Autres volailles	50-5
Lapins	50-6
Abeilles	8231
Autres animaux	46
Polyélevage orientation herbivore (compris chevaux)	71
Polyélevage orientation granivore	72
Grandes cultures et herbivores (polyculture élevage)	81
Autres associations (hors abeilles)	82 (sauf 8231)
Exploitations non classées	90

## ANNEXE 2 : DEPENSES PREVISIONNELLES

Catégorie 1 Enjeu de modernisation des bâtiments d'élevage	Nom de l'investissement	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration
		N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL HT</b>		<b>TOTAL HT</b>			<b>TOTAL HT</b>			<b>MONTANT TOTAL HT</b>				

Catégorie 2 Enjeu Effluents d'élevage	Nom de l'investissement	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration
		N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL HT</b>		<b>TOTAL HT</b>			<b>TOTAL HT</b>			<b>MONTANT TOTAL HT</b>				

Catégorie 3 Enjeu qualité sanitaire	Nom de l'investissement	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration
		N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL HT</b>		<b>TOTAL HT</b>			<b>TOTAL HT</b>			<b>MONTANT TOTAL HT</b>				

Catégorie 4 Enjeu amélioration de la performance énergétique des exploitations	Nom de l'investissement	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration
		N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL HT</b>		<b>TOTAL HT</b>			<b>TOTAL HT</b>			<b>MONTANT TOTAL HT</b>				

Catégorie 5 Diagnostics	Nom de l'investissement	Devis choisi par le bénéficiaire			Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)						Référentiel national	Cadre réservé à l'administration
		N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis		
											<input type="checkbox"/>	
											<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL HT</b>		<b>TOTAL HT</b>			<b>TOTAL HT</b>			<b>MONTANT TOTAL HT</b>				

**Montant total (HT) du projet :** \_\_\_\_\_

## **ANNEXE 3 : CAHIER DES CHARGES DE L'APPUI « PILOTAGE DU TROUPEAU CAPRIN » ET EXEMPLE DE CONTRAT INDIVIDUEL**

### **1. CAHIER DES CHARGES**

#### **OBJECTIFS :**

- Vérifier la cohérence du système d'élevage caprin
- Améliorer la productivité laitière
- Maîtriser le coût alimentaire

#### **CONTENU :**

**1 visite de diagnostic et 3 visites d'appui technique**, pour accompagner l'éleveur sur toute la lactation

L'appui est réalisé par un **conseiller spécialisé caprin**

Durée maximum : 12 mois

Le contrôle de performance (au moins 4 passages) est recommandé pour disposer de données fiables pour le pilotage du troupeau, mais n'est pas obligatoire. Les éleveurs qui ne sont pas adhérents au contrôle laitier seront sensibilisés à l'intérêt du contrôle laitier pour être plus performants. Une visite conjointe avec le contrôle laitier peut être réalisée dans cette finalité.

#### **THEMATIQUES ABORDEES :**

##### **- Production laitière :**

- . Production laitière par chèvre
- . Composition et qualité du lait
- . % lait d'hiver

##### **- Alimentation :**

- . Assolement
- . Prairies et fourrages
- . Ration au tarissement et au pic de lactation. Ajustement de l'alimentation en fonction de la production laitière.
- . Regard neutre sur le système d'alimentation

##### **- Conduite de l'élevage :**

- . Génétique et reproduction
- . Elevage des chevrettes
- . Lots
- . Sanitaire
- . Efficacité alimentaire
- . Bâtiments, matériel
- . Travail



## 2. EXEMPLE DE CONTRAT INDIVIDUEL

Logo structure

### CONTRAT INDIVIDUEL APPUI PILOTAGE DU TROUPEAU CAPRIN

Entre

Exploitation : Raison sociale : .....

Prénom : ..... NOM : .....

Domiciliée à : .....

Téléphone / email :

Et

**La structure** .....

représentée par le technicien caprin .....

Il est convenu ce qui suit :

#### **La structure s'engage à**

Après demande initiale de l'exploitant(e), **La structure** mobilise son technicien caprin pour la réalisation d'une prestation d'appui technique individuel.

La prestation d'appui technique individuel repose sur la réalisation d'un diagnostic individuel global de l'exploitation caprine (se situer, faire mieux), qui déclenche ensuite un programme de visites individuelles. Soit au total 4 visites / an (1 visite de diagnostic + 3 visites techniques), sur une durée maximale de 12 mois.

Les visites techniques, à la demande de l'exploitant(e), pourront porter sur les différentes thématiques suivantes : production laitière, alimentation, conduite de l'élevage.

Après chaque visite en élevage, le technicien produit un compte de rendu de sa visite, détaillant la nature des conseils formulés. La prestation inclut une assistance téléphonique et mail pour le suivi.

Pour l'ensemble des thématiques abordées, le technicien préconise et formule un ou des conseils.

**La structure** garde pour objectif de faire progresser techniquement l'exploitant(e) pour qu'il (elle) puisse en dégager un revenu optimum en fonction de ses spécificités (système alimentaire, génétique, ...).

Pour la thématique spécifique de l'alimentation, le technicien ne décide pas du choix de fournisseurs d'aliments pour l'exploitant(e). L'exploitant(e) travaille avec le fournisseur de son choix. Le technicien intervient sur la proposition de distribution d'une ration à partir d'aliments achetés par l'exploitant(e) à son fournisseur (le cas échéant). Le calcul de ladite ration se fait à partir des valeurs alimentaires fournies par le fournisseur et qui figurent sur l'emballage.

#### **L'exploitant s'engage à**

Tout exploitant (e) souhaitant bénéficier d'un accompagnement technique (visite en élevage) sollicite directement le technicien par téléphone, en fonction de son planning.

L'exploitant(e) reste maître de ses choix et de ses décisions. Il (elle) met lui (elle)-même en application le conseil formulé sur son élevage.

Fait à .....

Le .....

L'exploitant

Le technicien caprin

Le responsable de la structure

**ANNEXE 4 : AUTO-DIAGNOSTIC DEMONSTRANT L'ABSENCE TOTALE DE BESOIN D'OUVRAGE DE STOCKAGE OU DE TRAITEMENT D'EFFLUENTS D'ELEVAGE SUR L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION**

<b>DEMANDEUR</b> N° SIRET : _____ Raison sociale : _____ Nom et prénom du porteur de projet : _____ Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
---

**Projets concernés :**

**Projets d'investissements portant sur des bâtiments ne générant aucun effluent qui pourrait nécessiter un dispositif de stockage ou de traitement.**

L'exploitation ne doit nécessiter aucun ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents d'élevage sur la totalité de ses productions animales et des sites d'élevage. Les effluents d'élevage doivent être exclusivement des fumiers compacts, non susceptibles d'écoulement, provenant d'aires paillées intégrales et pouvant être stockés au champ selon les normes en vigueur.

Aucun effluent d'élevage liquide (lisier, purin, eaux blanches, eaux vertes, eaux brunes, lixiviats de fumière, eaux de lavages d'aires souillées par des déjections) ne doit exister sur l'exploitation.

NB : le fumier compact non susceptible d'écoulement doit séjourner plus de deux mois sous les pieds des animaux pour pouvoir être stocké au champ selon les normes en vigueur.

<b>Conclusion de l'auto diagnostic : (cf. tableau à compléter)</b>		
Aucune case rouge n'est cochée. A l'issue du projet, l'exploitation ne nécessite aucun ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents d'élevage.	<b>Diagnostic DEXEL non obligatoire</b>	<input type="checkbox"/>
Au moins une case rouge est cochée. A l'issue du projet, présence potentielle d'effluents d'élevage nécessitant un ouvrage de stockage ou de traitement.	<b>Diagnostic DEXEL obligatoire</b>	<input type="checkbox"/>

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

J'atteste, nous attestons l'exactitude des informations fournies dans ce document.

Signature du chef d'exploitation et pour les GAEC signature de chaque membre du GAEC

**Analyse de la nécessité de disposer d'ouvrages de stockage ou de traitement des effluents pour les productions animales présentes sur l'exploitation : (cocher les cases correspondant à vos élevages)**

Types d'ateliers d'élevage présents	SITUATION		
	Mettre une croix dans les cases correspondant à votre situation avant et après projet	Avant le Projet	Après le Projet
Vaches allaitantes <input type="checkbox"/>	Aire Paillée Intégrale avec fumier compact non susceptible d'écoulement > à 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'aires d'exercice raclées ou de surfaces d'aires de couchage curées avant 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'une aire de tétée utilisée en VSLM (y compris veaux rosés) Présence de fumiers et/ou jus à stocker → Totalité du Fumier des VSLM et de l'aire de tétée mis sur l'API des vaches →	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisation d'une étable entravée pour le logement de tout ou partie du troupeau (ne pas cocher cette case s'il s'agit d'un coin infirmerie abritant ponctuellement quelques animaux à isoler)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bovins à l'engrais <input type="checkbox"/>	Aire Paillée Intégrale avec fumier compact non susceptible d'écoulement > à 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'aires d'exercice raclées ou de surfaces d'aire de couchage curées avant 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Utilisation d'une étable entravée pour le logement de tout ou partie des bovins à l'engrais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Veaux de Boucherie <input type="checkbox"/>	Nécessite toujours un ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents (y compris en API nécessité de stocker ou traiter eaux de lavage du DAL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vaches laitières <input type="checkbox"/>	Nécessite toujours un ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents (eaux du bloc traite ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ovins Viande <input type="checkbox"/>	Aire Paillée Intégrale avec fumier compact non susceptible d'écoulement > à 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'aires d'exercice raclées ou de surfaces d'aire de couchage curées avant 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ovins lait <input type="checkbox"/>	Nécessite toujours un ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents (eaux du bloc traite ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caprins Viande <input type="checkbox"/>	Aire Paillée Intégrale avec fumier compact non susceptible d'écoulement > à 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'aires d'exercice raclées ou de surfaces d'aire de couchage curées avant 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caprins Lait <input type="checkbox"/>	Nécessite toujours un ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents (eaux du bloc traite ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equins Asins <input type="checkbox"/>	En plein air intégral ou fumier compact non susceptible d'écoulement stocké au champ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'effluents à stocker dans un ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porcs <input type="checkbox"/>	Nécessite un ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porcs en API <input type="checkbox"/>	Porcherie en aire paillée intégrale avec fumier compact non susceptible d'écoulement > à 2 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porcs en plein air <input type="checkbox"/>	Exclusivement fumier compact stocké au champ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'effluents à stocker dans un ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Volailles Palmipèdes <input type="checkbox"/>	Exclusivement fientes sèches ou fumier compact non susceptible d'écoulement stockés au champ ( <b>attention au respect des nouvelles règles de biosécurité</b> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Présence d'effluents à stocker dans un ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lapins <input type="checkbox"/>	Nécessite toujours un ouvrage de stockage d'effluents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : ..... <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>